



Canadian
Race Relations
Foundation

Fondation
canadienne des
relations raciales

FONDATION CANADIENNE DES
RELATIONS RACIALES

RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2026
PREMIER TRIMESTRE
DE L'EXERCICE FISCAL 2026-2027

Publié le 27 août 2026

Non vérifié

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Rapport financier trimestriel non vérifié Premier trimestre de l'exercice 2026-2027, terminé le 30 juin 2026

Table des matières

Analyse de l'état de la gestion financière		3
Déclaration de responsabilité de la direction		9
États financiers trimestriels non vérifiés		10-33
État de la situation financière		
État des résultats		
État des gains et pertes de réévaluation		
État de l'actif net		
État des flux de trésorerie		
Notes complémentaires pour les états financiers trimestriels non vérifiés		

État de la situation financière

Premier trimestre de l'exercice 2026-2027, période de trois mois se terminant le 30 juin 2026

Se reporter à l'analyse de la gestion financière telle que présentée dans le rapport annuel du 31 mars 2026. Les mises à jour pour le premier trimestre de l'exercice 2026-2027, terminé le 30 juin 2026, sont les suivantes :

Analyse de la situation financière

	30 juin 2026	31 mars 2026	Variations	
	\$	\$	\$	%
Actif				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 500 230	3 500 172	58	0
Placements et actifs du fonds de dotation	37 198 466	34 916 971	2 281 495	6,5
Charges payées d'avance et créances	148 772	304 606	(155 834)	(51)
Immobilisations	98 578	78 483	20 095	26
Total de l'actif	40 946 046	38 800 232	2 145 814	6
Passif et actif net				
Créditeurs et charges à payer	394 897	700 016	(305 119)	(44)
Salaires à payer	71 452	45 452	26 000	57
Crédits restreints reportés	640 334	954 980	(314 646)	(33)
Actif net	39 839 363	37 099 784	2 739 579	7
Total du passif et de l'actif net	40 946 046	38 800 232	2 145 814	6

État de la situation financière (suite)

Actif

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés d'un solde de trésorerie de 230 \$ dans les comptes bancaires et dans le compte de trésorerie de placement détenu par le gestionnaire de placements de la FCRR, de 3 500 000 \$ dans le compte de certificat de placement garanti encaissable au 30 juin 2026.

Les actifs du Fonds d'investissement et de dotation ont augmenté de 6,5 % ou 2 281 495 \$ par rapport à la valeur au 31 mars 2026. Pour la période de trois mois se terminant le 30 juin 2026, le portefeuille combiné a enregistré un rendement de 7,52 % ou des gains de 2 284 947 \$ (30 juin 2025 – 3,56 % ou des gains de 999 777 \$) après tous les frais et les impôts. Le taux de rendement excluant les gains de réévaluation (non réalisés) est de 1,1 % ou 333 038 \$ de gains (30 juin 2025, -0,88 % ou 246 778 \$ de gains).

Les charges payées d'avance et les créances ont diminué de 155 834 \$ par rapport au 31 mars 2026. Cette diminution est principalement due à une réduction des charges payées par anticipation et à la taxe de vente harmonisée remboursable.

Les immobilisations ont augmenté de 20 095 \$ par rapport au 31 mars 2026. L'augmentation est attribuable à l'ajout de matériel informatique de 30 928 \$, réduit par l'amortissement de tous les actifs de 10 833 \$ pour cette période.

Passif

Les comptes créditeurs et les charges à payer ont diminué de 305 119 \$ par rapport au 31 mars 2026. Cette baisse est attribuable principalement à une diminution des comptes fournisseurs.

Crédits restreints reportés de 640 334 \$ sont constitués de la partie non utilisée des crédits de 2025-2026 de 954 980 \$ moins les crédits reçus pour la période de trois mois se terminant le 30 juin 2026 de 314 646 \$.

L'actif net a augmenté de 7 % ou 2 739 579 \$ au cours de la période de trois mois se terminant le 30 juin 2026, comparativement au 31 mars 2026, principalement en raison des gains provenant du résultat net des opérations de 787 669 \$ et des gains provenant de la réévaluation (non réalisés) de 1 951 910 \$ des actifs du Fonds d'investissement et de dotation pour la période.

État des résultats

Produits d'exploitation	30 juin 2026	30 juin 2025	Variations	
	\$	\$	\$	%
Crédits	3 314 646	3 249 350	65 296	2
Parrainages, dons et apports, honoraires et revenus divers	1 966	2 452	(486)	(20)
Total des revenus	3 316 612	3 251 802	64 810	2
Revenu net des placements				
Revenus d'intérêts et de dividendes gagnés, nets des coûts de transaction	137 575	167 200	(29 624)	(18)
Gains réalisés	201 122	87 191	113 931	131
Total	338 698	254 391	84 307	33

Les **sources de revenus** ont augmenté de 64 810 \$ pour la période de trois mois se terminant le 30 juin 2026, par rapport au 30 juin 2025, principalement en raison d'une augmentation des crédits de 65 296 \$.

Revenus nets des investissements réalisés - l'une des principales sources de revenus de la FCRR provient des revenus des investissements réalisés sur la contribution initiale du Fonds de dotation de 24 millions de dollars et sur d'autres investissements. Les revenus des investissements comprennent les intérêts en espèces et hors espèces, les dividendes et les distributions de revenus, après déduction des frais de gestion de portefeuille.

Le revenu de placement gagné est de 137 575 \$, soit une diminution de 29 624 \$ par rapport à la période de trois mois se terminant le 30 juin 2025.

Gains réalisés des placements et des actifs du Fonds de dotation est de 201 122 \$ pour la vente de placements pour le trimestre se terminant le 30 juin 2026 (30 juin 2025 - 87 191 \$) une augmentation de 113 931 \$. Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée au cours de cette période (néant en 2025).

Les gains et pertes non réalisés sur les investissements évalués à la juste valeur sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Des gains de réévaluation de 1 951 910 \$ ont été enregistrés pour le trimestre se terminant le 30 juin 2026 (30 juin 2025 - 752 260 \$ de gains), soit une augmentation de 1 199 650, \$, principalement en raison de l'augmentation de la valeur de marché du Fonds de dotation et des portefeuilles d'investissement au cours de cette période.

État des résultats (suite)

Crédits parlementaires - La FCRR a reçu, selon la méthode de la comptabilité d'exercice, des crédits du budget principal de 3 000 000 \$ pour le trimestre se terminant le 30 juin 2026 (3 000 000 \$ au 30 juin 2025) et a constaté des crédits de 3 000 000 \$ via les principales estimations et de 314 646 \$ par des crédits supplémentaires restreints (3 000 000 \$ et 249 350 \$ au 30 juin 2025) à titre de revenus dans les états des résultats de cette période.

Les résultats d'exploitation nets de la FCRR pour la période de trois mois se terminant le 30 juin 2026 reflètent un excédent de 787 669 \$, comparativement à un surplus de 971 540 \$ pour la période précédente de trois mois se terminant le 30 juin 2025.

Dépenses	30 juin 2026	30 juin 2025	Variations	
	\$	\$	\$	%
Salaires et avantages sociaux	1 363 469	1 015 115	348 354	34
Éducation et formation du public	427 294	725 393	(298 099)	(41)
Fonds national de lutte contre le racisme	333 514	289 572	43 942	15
Programmes de recherche	140 873	20 300	120 573	594
Honoraires professionnels	126 004	77 495	48 509	63
Communications	109 256	34 259	74 997	219
Systèmes informatiques et développement	86 621	7 799	78 822	1 011
Recrutement et perfectionnement du personnel	72 221	66 987	5 234	8
Bureau et frais divers	70 805	56 683	14 122	25
Conférences, colloques et consultations	51 421	84 098	(32 677)	(39)
Honoraires et frais de déplacement des membres du conseil	50 843	121 750	(70 907)	(58)
Loyer	24 487	26 139	(1 652)	(6)
Amortissement	10 833	9 063	1 770	20
Total des dépenses	2 867 640	2 534 653	332 987	13

Le total des dépenses de fonctionnement était de 2 867 640 \$ pour la période de trois mois se terminant le 30 juin 2026 (30 juin 2025 - 2 534 653 \$), les trois principales utilisations des fonds étant les salaires et avantages sociaux, l'éducation et la formation du public, et le Fonds national de lutte contre le racisme totalisant respectivement 1 363 469 \$, 427 294 \$, et 333 514 \$. L'augmentation de 332 987 \$ des dépenses de fonctionnement s'explique principalement par

État des résultats (suite)

l'augmentation des dépenses dans les salaires et avantages sociaux de 348 354 \$, dans les programmes de recherche de 120 573 \$ et des systèmes informatiques et de développement de 78 822 \$, compensée par une variation de 298 099 \$ pour l'éducation et la formation du public.

L'augmentation de 348 354 \$ des dépenses en **salaires et avantages sociaux** par rapport à la période précédente est principalement due à la création de nouveaux postes au cours de cet exercice pour accroître la capacité interne de la FCRR à mettre en œuvre son plan d'affaires 2026-2027, lequel a été élaboré en réponse au financement fédéral de 18 millions de dollars sur six ans, à compter de 2024-2025, et de 3 millions de dollars par la suite, ainsi que de 45 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2025-2026, et de 9 millions de dollars en cours.

Risque financier

La FCRR est exposée à une variété de risques financiers liés aux sources de financement, y compris le fonds de dotation et les revenus d'investissement, qui ont un impact sur ses opérations. Ces risques financiers comprennent le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (devises étrangères, taux d'intérêt et autres risques de prix). Conformément à la déclaration de politique d'investissement de la FCRR, approuvée par le conseil d'administration, le capital des fonds de dotation ne peut être utilisé pour les opérations et la FCRR ne peut puiser dans les revenus de la dotation que pour financer son fonctionnement, sa programmation publique et d'autres priorités de la FCRR. L'objectif global d'investissement est de fournir les liquidités nécessaires pour répondre aux dépenses annuelles tout en assurant une croissance adéquate pour maintenir le pouvoir d'achat du capital des fonds de dotation. Une réserve a été créée pour couvrir les besoins annuels en revenus lorsque la dotation ne génère pas le revenu annuel requis.

Perspectives d'avenir

Exercice financier 2027-2028

La Fondation canadienne des relations raciales (FCRR), une société d'État fédérale au sein du ministère du Patrimoine canadien. Historiquement, la FCRR s'est appuyée sur les revenus de son fonds de dotation et sur un financement essentiellement temporaire du gouvernement du Canada.

Le fonds de dotation a été établi pour servir la vision de l'Accord de redressement des Canadiens japonais de 1988 entre le Canada et la communauté canadienne japonaise, et il génère environ 1 million de dollars par an. Le fonds de dotation s'est développé au fil du temps et continue de faire preuve de résilience et d'une croissance mesurée, malgré la dynamique mondiale actuelle et l'incertitude économique persistante.

Dans le budget 2024, le 16 avril 2024, le gouvernement du Canada a annoncé ce qui suit pour le financement de la FCRR :

18 millions de dollars sur six ans, à partir de 2024-25, et 3 millions de dollars en continu, à la Fondation canadienne des relations raciales pour élargir la portée de son travail et créer un centre de ressources d'information communautaire autonome, Combattre la

Perspectives d'avenir (suite)

Exercice financier 2027-2028 (suite)

haine : centre de ressources d'information communautaire. Ce centre réunira des représentants du gouvernement, des forces policières et des professionnels afin de recueillir des données sur les crimes haineux, d'élaborer des normes communes pour la déclaration et la définition des crimes haineux et d'offrir d'importantes formations sur les crimes haineux.

Et 45 millions de dollars sur cinq ans, à partir de 2025-26, et 9 millions de dollars en continu, pour soutenir la capacité de la Fondation canadienne des relations raciales.

Ce financement approuvé aura une incidence positive sur la viabilité des programmes et la dotation en personnel de la FCRR. De plus, ce financement aura des répercussions importantes sur la continuité du travail et l'innovation dans le domaine des relations raciales au Canada.

Grâce au financement actuel du gouvernement du Canada et à la solidité continue de la dotation, la FCRR estime qu'elle est bien positionnée pour prévoir une croissance organisationnelle durable, même dans un contexte où la croissance de la dotation pourrait être limitée et où les revenus globaux de celle-ci restent conformes aux exercices financiers précédents.

L'avenir

Le budget approuvé par le Conseil d'administration pour l'exercice 2026-2027 fait l'objet d'un suivi régulier par la direction générale et le comité des finances et de l'audit du Conseil d'administration. Si nécessaire, des ajustements sont apportés en accord avec le Conseil d'administration, sur recommandation du comité des finances et de l'audit.

Les dépenses sont régies par le budget approuvé et les résolutions du conseil d'administration, ainsi que par les lignes directrices et politiques applicables du gouvernement fédéral. Les états financiers trimestriels et les notes correspondantes sont préparés conformément aux normes du Conseil du Trésor et sont affichés sur le site web dans un souci de transparence et de responsabilité.

La FCRR a élaboré et continuera à mettre en œuvre une variété de programmes renforcés et ciblés dans toutes les régions du Canada, nécessaires pour remplir le mandat national de la FCRR de lutter contre le racisme d'un océan à l'autre et d'aider à soutenir l'engagement du gouvernement fédéral en faveur d'une plus grande inclusion.

Au cours de l'exercice 2026-2027, le conseil d'administration examine activement un nouveau plan stratégique qui définira une vision renouvelée et clairement définie pour l'exercice suivant. Ce processus témoigne de l'engagement du conseil d'administration en faveur d'une gouvernance solide, d'une viabilité à long terme et de l'évolution continue du rôle de la Fondation dans la lutte contre le racisme et la haine au Canada.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

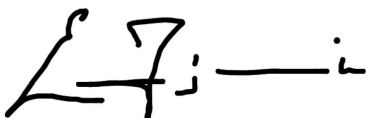
La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Directive sur les normes comptables du Conseil du Trésor du Canada : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État, et des contrôles internes que la direction juge nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'inexactitudes importantes. Il incombe également à la direction de s'assurer que toutes les autres informations contenues dans le présent rapport financier trimestriel concordent, le cas échéant, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels **non vérifiés** donnent une image fidèle, à tous égards importants, de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes présentées dans les états financiers trimestriels.

Le 26 août 2026



Mohammed Hashim
Directeur général



Elias Tiarniyu
Directeur général des services administratifs

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
État de la situation financière
Au 31 mars 2026

	30 juin 2026	31 mars 2026
	\$	\$
Actif		
À court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3)	3 500 230	3 500 172
Charges payées d'avance	77 003	163 585
Créances (note 6b-ii)	71 769	141 021
Investissements (note 4)	1 119 520	1 091 025
	4 768 521	4 895 803
Actif du fonds de dotation (note 5)	35 860 284	33 587 175
Placements (note 4)	218 662	238 771
Immobilisations (note 8)	98 578	78 483
	40 946 046	38 800 232
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 6f)	394 897	700 016
Salaires à payer (note 6f)	71 452	45 452
Crédits reportés (note 12)	640 334	954 980
	1 106 683	1 700 448
Actif net		
Non affecté	8 987 961	8 220 387
Investi en immobilisations (note 10)	98 578	78 483
Gains de réévaluation cumulés	6 752 824	4 800 914
Affecté aux fins de la dotation (note 5)	24 000 000	24 000 000
	39 839 363	37 199 784
	40 946 046	38 800 232

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des résultats

Exercice se terminant le 30 juin 2026

	30 juin 2026	30 juin 2025
Produits	\$	\$
Parrainages, dons et apports, honoraires et gala de financement	1 966	2 452
	1 966	2 452
Charges (note 13)		
Gestion d'entreprise	941 612	744 984
Soutien financier aux organismes communautaires	787 020	928 790
Programmes et initiatives de lutte contre le racisme	768 871	565 303
Lutter contre la haine - Centre de ressources d'information communautaire	370 137	295 576
	2 867 640	2 534 653
Résultat d'exploitation net avant les crédits et les produits financiers nets sur les placements du fonds de dotation	(2 865 674)	(2 532 201)
Crédits (note 12)	3 314 646	3 249 350
Produits financiers nets sur les placements du fonds de dotation (note 9)	338 698	254 391
Résultats nets des opérations	787 669	971 540

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
État des gains et pertes de réévaluation
Pour la période se terminant le 30 juin 2026

	30 juin 2026	30 juin 2025
	\$	\$
Gains de réévaluation cumulés au début de l'exercice	3 524 248	3 524 248
Gains non réalisés imputables aux éléments suivants :		
Instrument financiers désignés comme étant classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur	2 153 032	839 451
Montants reclassés à l'état des résultats :		
Instrument financiers désignés comme étant classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur	(201 122)	(87 191)
Gains de réévaluation nets de l'exercice	1 951 910	752 260
Gains de réévaluation cumulés à la fin de l'exercice	6 752 824	4 276 508

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
État de l'évolution de l'actif net
Pour la période se terminant le 30 juin 2026

30 juin 2026	Non affecté	Investi en immobilisations	Gains de réévaluation cumulés	Dotation	
	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net au début de l'exercice	5 269 492	78 483	4 800 914	24 000 000	37 099 784
Résultats nets des opérations	787 669	-	-	-	787 669
Gains de réévaluation	-	-	1 951 910	-	1 951 910
Variation nette de l'actif net investi en immobilisations (note 10)	(20 095)	20 095	-	-	-
Actif net à la fin de l'exercice	8 987 961	98 578	6 752 824	24 000 000	39 839 363

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Exercice se terminant le 31 mars 2026	Non affecté	Investi en immobilisations	Pertes de réévaluation cumulées	Dotation	
	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net au début de l'exercice	3 414 939	62 263	3 524 248	24 000 000	31 001 450
Résultats nets des opérations	4 821 668	-	-	-	4 821 668
Gains de réévaluation	-	-	1 276 666	-	1 276 666
Variation nette de l'actif net investi en immobilisations (note 10)	(16 220)	16 220	-	-	-
Actif net à la fin de l'exercice	5 269 492	78 483	4 800 914	24 000 000	37 099 784

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
État des flux de trésorerie
Pour la période se terminant le 30 juin 2026

	30 juin 2026	30 juin 2025
	\$	\$
Activités de fonctionnement :		
Résultats nets des opérations	787 669	971 540
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement	10 833	9 063
Produits d'intérêts et de dividende et autre revenu	(103 860)	(132 903)
Gains réalisés liés aux instruments financiers dans les placements et l'actif du fonds de dotation (note 9)	(201 122)	(87 191)
	<u>493 519</u>	<u>760 508</u>
Variations des actifs et passifs d'exploitation hors trésorerie :		
Diminution des charges payées d'avance	86 582	333 865
Diminution des créances	69 253	71 732
Augmentation (diminution) des créditeurs et charges à payer, salaires à payer	(279 119)	133 760
Diminutions des apports reportés	(314 646)	(249 349)
	<u>55 589</u>	<u>1 050 097</u>
Activités d'investissement en immobilisations :		
Entrées d'immobilisations	(30 928)	(25 739)
	<u>(30 928)</u>	<u>(25 739)</u>
Trésorerie nette utilisée - activités d'investissement en immobilisations	(30 928)	(25 739)
Activités d'investissement :		
Produit de la vente d'éléments de l'actif du fonds de dotation	2 640 715	1 356 050
Achats d'éléments de l'actif du fonds de dotation	(2 666 819)	(1 381 059)
Produits de la vente d'investissement	1 500	1 000
Achats d'investissement		
Sorties de fonds nettes – activités d'investissement	<u>(24 604)</u>	<u>(24 008)</u>
(Baisse) Augmentation de la trésorerie	58	1 000 349
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	3 500 172	3 601 307
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	3 500 230	4 601 657

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Description de l'organisme :

La Fondation canadienne des relations raciales (la « Fondation ») a été constituée en vertu de la législation canadienne (*Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales*, 1991).

La mission de la Fondation consiste à faciliter, dans l'ensemble du pays, le développement, le partage et la mise en œuvre de toute connaissance ou compétence utile en vue de contribuer à l'élimination du racisme et de toute forme de discrimination raciale au Canada.

La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et, à ce titre, n'est pas assujettie à l'impôt canadien sur les bénéfices.

Les activités de la Fondation comprennent quatre domaines fonctionnels complémentaires qui, ensemble, permettent de répondre à tous les aspects de sa mission. Ces activités sont les suivantes :

Programmes et initiatives de lutte contre le racisme :

La Fondation favorise la sensibilisation du public et sa compréhension de l'importance d'éliminer le racisme et la discrimination raciale à l'échelle du Canada. Elle s'acquitte de ce mandat par l'entremise d'investissements stratégiques dans des programmes, des partenariats et des initiatives de transfert de connaissances. En outre, la Fondation appuie l'élaboration de politiques, de lois et d'instruments législatifs fondés sur des données probantes.

Soutien financier aux organismes communautaires :

La Fondation soutient les organismes communautaires par l'intermédiaire du Fonds national de lutte contre le racisme (FNLCR), permettant ainsi aux communautés racialisées, aux minorités religieuses et aux peuples autochtones de concevoir des initiatives durables de lutte contre le racisme. Elle accorde également un soutien complémentaire sous forme de commandites et de bourses d'études en médias.

Centre de ressources d'information communautaire Combattre la haine :

Le Centre de ressources d'information communautaire Combattre la haine soutiendra le Groupe de travail sur les crimes haineux coprésidé par la GRC, en créant une ressource nationale centralisée destinée aux professionnels de la lutte contre les crimes haineux et aux communautés touchées. Dirigé par la Fondation, le Centre veillera à ce que les conclusions du groupe de travail soient mises en œuvre en mobilisant les services de police, le milieu universitaire, les défenseurs des droits des communautés, les gouvernements, la société civile et le secteur privé, afin de renforcer la coordination, le partage des connaissances et le développement des capacités. Il fournira aux victimes et à leurs représentants des ressources pratiques, des outils ainsi que de l'aide pour naviguer dans les systèmes de justice liés aux crimes haineux tout en soutenant les partenariats locaux. Le Centre contribuera à établir des normes, donnera de la formation, aidera à la production de rapports de signalement et offrira du soutien à la communauté afin de lutter contre les crimes haineux à l'échelle du Canada.

Gestion organisationnelle :

Par l'entremise de son conseil d'administration, la Fondation s'engage à maintenir une gouvernance rigoureuse et une saine gestion de ses ressources financières et humaines. Cette démarche vise à garantir la résilience de l'organisation, le bien-être du personnel, la croissance, le perfectionnement professionnel et la réalisation durable de son mandat. En investissant dans la technologie et l'innovation numérique, la Fondation continue de consolider sa présence régionale, d'accroître l'accessibilité et de renforcer sa capacité à générer un impact tangible partout au Canada.

2. Principales méthodes comptables :

(a) Mode de présentation :

La Fondation a préparé les états financiers en appliquant les chapitres de la série 4200 des normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux organismes sans but lucratif du secteur public.

La Fondation applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports pour les organismes sans but lucratif.

(b) Comptabilisation des produits :

(i) Dons et apports :

Les dons et les apports comprennent les apports reçus d'entités non gouvernementales qui ne font pas partie du périmètre comptable du gouvernement fédéral, tels des particuliers et des fondations.

Les dons et les apports non affectés sont comptabilisés en produits dans l'état des résultats au moment où ils sont reçus ou à recevoir, si la somme en question peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée.

Les dons et les apports grevés d'affectations d'origine externe à des fins déterminées sont reportés dans l'état de la situation financière et comptabilisés en produits dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel des charges connexes sont engagées.

Les contributions relatives aux immobilisations représentent des contributions limitées pour l'acquisition d'immobilisations. Les contributions différées relatives aux immobilisations sont amorties pour correspondre aux mêmes périodes que l'acquisition des immobilisations.

Une dotation est un apport grevé d'une affectation externe en vertu de laquelle l'organisme est tenu de maintenir en permanence les ressources attribuées, comme stipulé. Les dotations sont comptabilisées comme des augmentations directes de l'actif net dans l'exercice où elles sont reçues, ce qui est conforme à la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

(ii) Produits financiers nets :

Les produits financiers comprennent les intérêts sur la trésorerie, les intérêts sur les placements en instruments à taux fixe et l'actif du fonds de dotation, les dividendes et les gains et pertes réalisés sur la vente de placements et d'éléments de l'actif du fonds de dotation classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur.

La Fondation comptabilise les variations non réalisées de la juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation classé dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur dans l'état des gains et pertes de réévaluation.

Les pertes de valeur, telles que définies à la note 2d), sont comptabilisées dans les produits financiers nets à l'état des résultats.

Les intérêts provenant de la trésorerie, des placements en instruments à taux fixe et de l'actif du fonds de dotation sont comptabilisés en produits lorsqu'ils sont gagnés. Les dividendes sont comptabilisés en produits à la date ex-dividende. Les distributions sont comptabilisées en produits à la date à laquelle la distribution est déclarée.

2. Principales méthodes comptables (suite) :

(b) Comptabilisation des produits (suite) :

(ii) Produits financiers nets (suite) :

Les coûts de transaction, tels que les frais de courtage engagés lors de l'achat et la vente de placements et d'éléments de l'actif du fonds de dotation, sont passés en charges au moment où ils sont engagés et imputés aux produits financiers nets pour les placements et l'actif du fonds de dotation comptabilisés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur.

Les honoraires des conseillers en placement sont passés en charges au moment qu'ils sont engagés et imputés aux produits financiers.

(iii) Crédits :

Le gouvernement du Canada finance la Fondation canadienne des relations raciales au moyen de crédits parlementaires.

Les crédits affectés à des dépenses spécifiques sont reportés dans l'état de la situation financière et comptabilisés en tant que produits dans l'état des opérations de l'exercice au cours duquel ces dépenses sont engagées.

Les crédits reçus qui ne sont pas affectés à un but précis sont constatés à titre de produits dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel les crédits sont autorisés.

(iv) Parrainages :

Les parrainages non affectés sont comptabilisés en produits au moment où ils sont reçus ou à recevoir, si la somme en question peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée. Les parrainages grevés d'affectations d'origine externe sont reportés et comptabilisés en produits de l'exercice au cours duquel les obligations connexes sont exécutées.

(v) Produits divers :

Les produits provenant d'honoraires, du gala de financement, des publications, des ateliers et des projets financés sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les services ou les événements connexes sont donnés ou ont lieu. Les fonds grevés d'une affectation d'origine externe qui sont reçus pour des services ou des événements à venir sont reportés.

(c) Trésorerie et équivalents de trésorerie, créances et créditeurs et charges à payer :

La Fondation comptabilise la Trésorerie et les équivalents de trésorerie au coût. La trésorerie exclut la trésorerie affectée, car cette dernière est incluse dans l'actif du fonds de dotation parce qu'elle ne peut être dépensée. Les créances, les créditeurs et les charges à payer sont classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût après amortissement.

Les gains, pertes et charges d'intérêts relatifs aux créditeurs et charges à payer sont comptabilisés dans l'état des résultats en fonction de la nature du passif financier qui a donné lieu au gain, à la perte ou à la charge.

2. Principales méthodes comptables (suite) :

(c) Trésorerie et équivalents de trésorerie, créances et créditeurs et charges à payer (suite) :

La Fondation établit une provision pour créances douteuses qui reflète la moins-valeur estimative des créances. Au 30 juin 2026, aucune provision n'a été comptabilisée (30 juin 2025 – aucune).

(d) Actifs financiers et passifs financiers :

Les actifs financiers et les passifs financiers de la Fondation comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements, l'actif du fonds de dotation, les créances, les créditeurs et charges à payer et les salaires à payer. Les placements et l'actif du fonds de dotation ont été classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur conformément aux méthodes décrites ci-après. Les autres actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés au coût après amortissement.

Les placements et l'actif du fonds de dotation sont constitués d'équivalents de trésorerie détenus à des fins de placement, de placements en instruments à taux fixe, de titres de participation et de placements alternatifs. L'actif du fonds de dotation comprend aussi la trésorerie affectée. Tous les placements et l'actif du fonds de dotation ont été classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur et sont comptabilisés à la juste valeur puisque la gestion active du portefeuille de placements, incluant la réalisation de bénéfices sur les fluctuations des cours à court terme, fait partie intégrante du financement de la Fondation.

Les gains et les pertes sur les placements et l'actif du fonds de dotation sont comptabilisés dans l'état des résultats lorsque l'actif financier est décomptabilisé par suite d'une cession ou d'une perte de valeur. À chaque date des états financiers, la Fondation évalue s'il existe des éléments probants objectifs que des instruments financiers dans les placements et l'actif du fonds de dotation ont subis une perte de valeur.

Les opérations d'investissement sont comptabilisées à la date de négociation. La comptabilisation à la date de négociation désigne la comptabilisation d'un actif à recevoir et du passif à payer correspondant à la date de l'opération; ainsi que la décomptabilisation d'un actif vendu, et la comptabilisation de tout gain ou perte qui en découle.

Les placements et l'actif du fonds de dotation sont considérés comme ayant subi une perte de valeur lorsqu'une baisse de la juste valeur est jugée durable. La Fondation a recours à une méthodologie systématique qui tient compte des éléments probants disponibles dans l'évaluation d'une perte de valeur éventuelle des placements ou des éléments de l'actif du fonds de dotation, incluant les reculs des marchés ultérieurs à la fin de l'exercice ; lorsque le coût d'un placement dépasse sa juste valeur par 50 % ; l'appréciation des conditions générales du marché ; la duration et la mesure dans laquelle la juste valeur est inférieure au coût sur une période de trois ou quatre ans ; des pertes importantes subies par l'entité émettrice au cours de l'exercice considéré ou au cours de l'exercice écoulé et des exercices antérieurs ; des pertes constantes subies par l'entité émettrice pendant plusieurs années ; des problèmes de liquidité ou de continuité des activités de l'entité émettrice ; et l'intention et la capacité de la Fondation de détenir le placement en question.

2. Principales méthodes comptables (suite) :

(d) Actifs financiers et passifs financiers (suite) :

Une fois qu'il est déterminé que la baisse de la juste valeur est durable, la perte non réalisée cumulée qui était comptabilisée antérieurement dans l'état des gains et pertes de réévaluation est reclassée de cet état et constatée comme perte de valeur dans les produits financiers nets à l'état des résultats.

Toutes nouvelles baisses de la juste valeur des instruments financiers dépréciés dans les placements et l'actif du fonds de dotation sont constatées dans l'état des résultats, tandis que les hausses ultérieures de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation.

Les placements de portefeuille et l'actif du fonds de dotation sont présentés à la juste valeur. Les variations non réalisées de la juste valeur des placements de portefeuille et de l'actif du fonds de dotation sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Une fois réalisés, les gains et pertes cumulés constatés antérieurement dans l'état des gains et pertes de réévaluation sont comptabilisés dans les produits financiers nets. Les achats et les cessions de placements de portefeuille et d'éléments de l'actif du fonds de dotation sont comptabilisés à la date de transaction. Les frais de gestion des placements sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

(e) Détermination de la juste valeur :

La comptabilisation de la juste valeur des actifs et passifs de la Fondation se fonde sur l'évaluation du marché à la date de clôture. La juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation est déterminée selon le cours officiel de la plus récente opération sur un marché actif à la fin de l'exercice, qui représente le prix intégral pour les placements en instruments à taux fixe et le cours de fermeture pour les titres de participation. Les données utilisées dans la méthodologie d'évaluation pour déterminer la juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation qui sont classés aux niveaux 1, 2 et 3 comprennent les cours du marché pour des actifs et passifs semblables sur des marchés actifs, et les données qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou non, pour pratiquement toute la durée de l'instrument financier. Les cours sont déterminés en fonction de l'activité du marché.

(f) Immobilisations :

Les immobilisations sont évaluées au coût après amortissement. Les immobilisations acquises en vertu d'un contrat de location-acquisition sont initialement comptabilisées à la valeur actualisée des paiements minimums de location et sont amorties sur la durée du bail.

Exception faite des immobilisations acquises en vertu d'un contrat de location-acquisition et des améliorations locatives, l'amortissement est calculé sur la durée de vie utile estimative des immobilisations selon la méthode de l'amortissement linéaire comme suit :

2. Principales méthodes comptables (suite) :

(f) Immobilisations (suite) :

Actif	Durée de vie utile
Mobilier et matériel de bureau	5 ans
Matériel de bureau en vertu d'un contrat de location-acquisition	Sur la durée du bail
Matériel informatique	3 ans
Logiciels	3 ans
Améliorations locatives	Sur la durée du bail

(g) Conversion des devises :

Les opérations conclues en monnaie étrangère sont converties en dollars canadiens au taux de change moyen mensuel en vigueur à la date de l'opération et sont incluses dans l'état des résultats.

(h) Avantages sociaux futurs :

La Fondation n'a aucune obligation pour les prestations de retraite (pensions et autres avantages de retraite, tels que soins de santé complémentaires, assurance-vie ou toute autre forme d'indemnisation offerte pour services rendus) envers ses employés et aucune promesse de fournir ces avantages aux employés en raison de la retraite en échange de leurs services.

Conformément à sa politique en matière de ressources humaines, la Fondation offre à ses employés permanents des régimes enregistrés d'épargne retraite équivalant à 4 % de la rémunération annuelle et 9 % à son directeur général.

Les employés ne sont pas obligés de verser des cotisations. Pour la période courante, les cotisations de la Fondation s'élevaient à 40 043 \$ (30 juin 2025 – 14 885 \$). Ces cotisations représentent l'obligation totale de la Fondation et sont comptabilisées dans l'état des résultats.

(i) Incertitude relative à la mesure :

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public applicable aux organismes sans but lucratif du secteur public exige de la direction qu'elle fasse des estimations et des hypothèses touchant la présentation des montants d'actif et de passif à la date des états financiers et des montants des produits et des charges de l'exercice. La juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation et la durée de vie utile des immobilisations constituent les principaux éléments pour lesquels on doit recourir à des estimations. Les résultats réels pourraient différer de façon significative de ces estimations.

(j) Éventualités :

Dans le cours normal de ses activités, la Fondation peut faire l'objet de diverses réclamations ou poursuites. Certains de ces passifs éventuels peuvent devenir des passifs réels si un ou plusieurs événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure qu'il soit probable que l'événement futur se produise ou non et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être effectuée, un passif et

2. Principales méthodes comptables (suite) :

(k) Éventualités (suite) :

une charge sont comptabilisés dans les états financiers de la Fondation. Aucun montant pour éventualités n'a été inclus dans l'état de la situation financière. Au 30 juin 2026, il n'y avait aucune réclamation en cours (30 juin 2025 – aucune).

(l) Répartition des charges par fonction :

Les activités de la Fondation sont réalisées par des secteurs fonctionnels qui fournissent des services intégrés à ses différents programmes. Les dépenses sont présentées par fonction ou par grand programme et au total dans l'état des résultats ci-joint et sont présentées par le détail des dépenses par objet et au total dans le tableau de la note 15 des états financiers. Les dépenses sont réparties entre les fonctions selon des taux basés sur les activités et les programmes de la Fondation.

(m) Opérations entre apparentés :

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre des entités sous contrôle commun. Les opérations interentités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées à leur montant brut et évaluées à leur valeur comptable, sauf dans les cas suivants :

i) Les opérations interentités sont évaluées à leur valeur d'échange lorsqu'elles sont conclues i) selon des modalités semblables à celles que les entités auraient adoptées si elles avaient agi dans des conditions de pleine concurrence ou lorsque les coûts attribués sont recouverts.

ii) Les biens et services reçus sans frais entre les entités sous contrôle commun qui sont utilisés dans le cours normal des activités de la Fondation et qui auraient autrement été achetés sont comptabilisés à titre de produits et de charges à leur juste valeur estimative.

Autres opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés, autres que les opérations interentités, sont comptabilisées à la valeur d'échange.

3. Trésorerie et équivalents de trésorerie :

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse, les dépôts en dollars canadiens détenus auprès de banques à charte canadiennes et les placements à court terme très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

NOTES SÉLECTIONNÉES POUR LES ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS

Premier trimestre de l'exercice 2026/2027 se terminant le 30 juin 2026

4. Placements :

Les placements sont constitués des actifs suivants au 30 juin 2026 :

30 juin 2026	Montants à court terme	Montants à long terme	Total des placements
	\$	\$	\$
Équivalents de trésorerie	1 069 258	-	1 069 258
Fonds commun de placement à revenu fixe canadien	50 262	218 662	268 924
	1 119 520	218 662	1 338 182

La valeur comptable des placements ne comprend aucune perte de valeur pour la période (30 juin 2025 - aucune).

Les placements sont constitués des actifs suivants au 31 mars 2026 :

31 mars 2026	Montants à court terme	Montants à long terme	Total des placements
	\$	\$	\$
Équivalents de trésorerie	1 062 714	-	1 062 714
Fonds commun de placement à revenu fixe canadien	28 311	238 771	267 082
	1 091 025	238 771	1 329 796

La valeur comptable des placements ne comporte aucune perte de valeur au cours de l'exercice (2025 - aucune).

LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

NOTES SÉLECTIONNÉES POUR LES ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS

Premier trimestre de l'exercice 2026/2027 se terminant le 30 juin 2026

5. Fonds de dotation :

L'actif net de la Fondation comprend un fonds de dotation restreint de 24 000 000 \$. L'apport initial, qui faisait partie de l'Entente de redressement, comprenait 12 000 000 \$ provenant de l'Association nationale des Canadiens d'origine japonaise et 12 000 000 \$ du gouvernement du Canada.

La *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales* prévoit que ce fonds de dotation ne doit servir qu'à des fins de placement et qu'il ne peut être affecté au financement des activités de la Fondation. Les produits financiers gagnés et les gains en capital réalisés sur ce fonds peuvent cependant servir à financer les activités de la Fondation.

Le fonds de dotation est constitué des actifs suivants au 30 juin 2026 :

30 juin 2026	Montants à court terme	Montants à long terme	Total des placements
	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	63 794	-	63 794
Placements en instruments à taux fixe canadiens	1 016 613	6 146 677	7 163 290
Titres de participation canadiens	-	7 369 113	7 369 113
Titres de participation étrangers	-	12 749 000	12 749 000
Alternatives	387 277	8 127 809	8 515 086
	1 467 685	34 392 600	35 860 284

La valeur comptable du fonds de dotation ne comporte aucune perte de valeur au cours de l'exercice (30 juin 2025 - aucune).

Le fonds de dotation est constitué des actifs suivants au 31 mars 2026 :

31 mars 2026	Montants à court terme	Montants à long terme	Total des placements
	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	76 739	-	76 739
Placements en instruments à taux fixe canadiens	613 625	6 204 431	6 818 056
Titres de participation canadiens	-	6 899 852	6 899 852
Titres de participation étrangers	-	11 737 520	11 737 520
Alternatives	289 048	7 765 960	8 055 008
	979 412	32 607 763	33 587 175

6. Gestion des risques financiers :

Dans le cours normal de ses activités, la Fondation est exposée à divers risques financiers : risque de crédit, risque de taux d'intérêt, risque de change, autre risque de prix et risque de liquidité. La valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation qui composent le portefeuille de la Fondation peut fluctuer quotidiennement du fait des variations des taux d'intérêt, de la conjoncture et de l'actualité financière relative à certains titres de son portefeuille. Le niveau de risque est fonction des objectifs de placement de la Fondation et des types de titres dans lesquels elle investit.

LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

NOTES SÉLECTIONNÉES POUR LES ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS

Premier trimestre de l'exercice 2026/2027 se terminant le 30 juin 2026

6. Gestion des risques financiers (suite) :

La Fondation gère ces risques en suivant une stratégie de placement diversifiée, définie et exposée dans son énoncé de politique de placement (ÉPP). Le portefeuille est diversifié en diverses catégories de placements combinant différents types de catégories d'actifs, tels les titres du marché monétaire, les placements en instruments à taux fixe et les titres de participation. Le pourcentage du portefeuille placé dans chaque catégorie est défini selon une fourchette déterminée et les répartitions sont examinées au moins à chaque trimestre pour s'assurer qu'elles respectent la fourchette cible, ou le portefeuille est rééquilibré en fonction de celle-ci.

Il n'y a pas eu de modification ni au niveau des risques par rapport à l'exercice antérieur ni aux pratiques de gestion des risques.

(a) Composition de l'actif :

Au 30 juin 2026, la composition du portefeuille de placements de la Fondation était la suivante :

Composition de l'actif	Cible de l'ÉPP	Fourchette autorisée
80 % en trésorerie et compte d'épargne-placement (31 mars 2026 – 80 %)	80 %	65 % – 100 %
20 % en instruments à taux fixe (31 mars 2026 – 20 %)	20 %	0 % – 35 %

Au 31 juin 2026, la composition du portefeuille du fonds de dotation de la Fondation était la suivante :

Composition de l'actif	Cible de l'ÉPP	Fourchette autorisée
0 % en trésorerie et placements à court terme (31 mars 2026 – 0 %)	0 %	0 % - 10 %
20 % en instruments à taux fixe (31 mars 2026 – 20 %)	25 %	20 % - 35 %
Titres de participation	55 %	40 % – 65 %
21 % en titres de participation canadiens (31 mars 2026 – 20 %)	20 %	
30 % en titres de participation internationaux (31 mars 2026 – 30 %)	30 %	
5 % dans les marchés émergents (31 mars 2026 – 5 %)	5 %	
24 % Alternatives (31 mars 2026 – 25 %)	20 %	5 % - 30 %

Dans chaque catégorie d'actifs, la Fondation détient aussi des placements aux caractéristiques différentes en matière de risque et de rendement. Par exemple, la diversification des titres de participation est obtenue par leur répartition dans les divers secteurs d'activité et dans des entreprises de différentes tailles (capitalisation boursière), tandis que la diversification des obligations s'opère par la variation des notations et des dates d'échéance, de même que par leur répartition entre les obligations d'État et les obligations de sociétés. En outre, la Fondation sous-traite avec des gestionnaires de placements ayant chacun leur propre style de gestion basée sur la valeur, la croissance et la croissance à prix raisonnable. La diversification se fait également au niveau de la sélection des titres individuels, soit par une analyse descendante ou par une analyse ascendante.

6. Gestion des risques financiers (suite) :

(a) Composition de l'actif (suite) :

La Fondation diversifie également ses placements sur le plan géographique, répartissant ses titres dans des titres de participation canadiens, américains et internationaux.

(b) Risque de crédit :

Le risque de crédit est celui où la contrepartie qui détient l'instrument financier manquera à l'obligation ou à l'engagement qu'elle a pris vis-à-vis de la Fondation.

(i) Titres à taux fixe :

Les placements et l'actif du fonds de dotation de la Fondation en titres à taux fixe représentent la plus forte concentration de risque de crédit. La valeur de marché des titres à taux fixe tient compte de la cote de solvabilité de l'émetteur et représente, par conséquent, l'exposition maximale de la Fondation au risque de crédit.

Au 30 juin 2025, les placements de la Fondation en titres à taux fixe étaient assortis des notations de crédit suivantes :

Titres de créance par notation de crédit	30 juin 2026	31 mars 2025
	Pourcentage de la valeur	
AAA (note court terme + R1)	21,71 %	28,00 %
AA	22,40 %	20,66 %
A	12,98 %	11,98 %
BBB et autres BB	43,91 %	39,36 %

Les notations de crédit sont obtenues auprès d'un nombre d'agences de notation de bonne réputation (p. ex. Standard & Poor's, Moody's, Fitch ou Dominion Bond Rating Services). Lorsque plus d'une notation est fournie pour un titre, la plus basse est retenue.

(ii) Créances

L'exposition de la Fondation au risque de crédit lié aux créances est évaluée comme étant faible en raison du type de ses débiteurs, qui sont notamment le gouvernement du Canada. Au 30 juin 2028, les créances comprennent des soldes de 71 769 \$ (31 mars 2026 – 141 021 \$) de moins de 3 mois.

LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

NOTES SÉLECTIONNÉES POUR LES ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS

Premier trimestre de l'exercice 2026/2027 se terminant le 30 juin 2026

6. Gestion des risques financiers (suite) :

(c) Risque de crédit (suite) :

(ii) Créances (suite)

L'exposition maximale au risque de crédit pour les créances par types de client est comme suit au 31 mars 2026 :

	30 juin 2026 \$	31 mars 2026 \$
Gouvernement du Canada	66 793	140 333
Autres organismes	4 976	688
	71 769	141 021

(d) Risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que l'évolution des taux d'intérêt puisse affecter les flux de trésorerie futurs ou la juste valeur des actifs financiers. Le risque de taux d'intérêt survient lorsque la Fondation investit dans des actifs financiers portant intérêt. La Fondation est exposée au risque de voir la valeur de tels actifs financiers fluctuer sous l'effet de la situation générale des taux d'intérêt sur le marché. Généralement, les instruments à plus long terme présentent un risque plus élevé de taux d'intérêt, mais il existe une mesure plus sophistiquée du risque de taux d'intérêt prenant en considération l'intérêt (ou le coupon) reçu, qui est la durée des titres. La durée est une mesure de sensibilité du prix d'un titre à taux fixe aux fluctuations des taux d'intérêt ; elle est basée sur la taille relative et la durée restante avant l'échéance des flux de trésorerie attendus. La durée se calcule en années et elle peut aller de 0 année au nombre d'années qu'il reste avant la date d'échéance du titre à taux fixe. La Fondation a divisé son portefeuille de manière qu'il soit géré par plusieurs gestionnaires de placements indépendants. La durée du portefeuille de titres à taux fixe de la Fondation est calculée en fonction de la moyenne pondérée des durées de chacun des gestionnaires de placements. Celles-ci se calculent en fonction de la moyenne pondérée des durées des divers titres individuels (p. ex. des obligations) qui composent le portefeuille à taux fixe de chaque gestionnaire.

Au 30 juin, la juste valeur des titres à taux fixe des placements et de l'actif du fonds de dotation de la Fondation comprend :

Juste valeur des titres à taux fixes	30 juin 2026	31 mars 2026
	\$	\$
	9 892 467	9 548 677

6. Gestion des risques financiers (suite) :

(d) Risque de taux d'intérêt (suite):

Juste valeur des titres à taux fixe par date d'échéance :

	30 juin 2026	31 mars 2026
	\$	\$
Moins de 1 an	2 587 205	2 070 437
De 1 à 5 ans	2 837 032	2 756 246
Plus de 5 ans	4 468 230	4 721 994
	9 892 467	9 548 677

(e) Risque de change :

Le risque de change est le risque de voir la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un actif financier ou d'un passif financier fluctuer en raison des changements de taux de change. Le risque de change vient des actifs financiers et des passifs financiers qui sont libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien, qui représente la monnaie de fonctionnement de la Fondation.

(f) Autre risque de prix :

L'autre risque de prix représente le risque de voir fluctuer la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des actifs financiers et des passifs financiers en raison de l'évolution des prix du marché (autres que ceux découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change). Tous les placements et l'actif du fonds de dotation représentent un risque de perte du capital. Les gestionnaires de placements engagés par la Fondation atténuent ce risque par une sélection minutieuse et une diversification des titres et autres actifs financiers et passifs financiers, dans les limites des règles établies dans l'énoncé de politique de placement de la Fondation et des directives qui ont été négociées et acceptées par chaque gestionnaire de placements. Le risque maximal lié aux actifs financiers et aux passifs financiers est établi en fonction de la valeur de marché des actifs financiers et des passifs financiers. Toutes les positions de la Fondation sur le marché sont suivies au quotidien par les gestionnaires de portefeuille. Les actifs financiers que détient la Fondation sont sensibles au risque de prix du marché découlant des incertitudes quant au prix futur de ces instruments.

Le rendement réel du portefeuille est comparé au rendement de l'indice de référence comme mesure de performance relative. Le rendement de l'indice de référence est basé sur les rendements de l'indice pour chaque catégorie d'actif et la répartition cible des actifs à long terme pour chaque catégorie d'actif du portefeuille. La répartition des actifs à long terme ciblée par la Fondation est précisée dans son énoncé de politique de placement. Le rendement du portefeuille

LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

NOTES SÉLECTIONNÉES POUR LES ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS

Premier trimestre de l'exercice 2026/2027 se terminant le 30 juin 2026

6. Gestion des risques financiers (suite) :

(f) Autre risque de prix (suite) :

sera évalué par rapport au rendement d'un indice de « référence » calculé en utilisant les indices boursiers appropriés combinés dans la même proportion que la composition de l'actif du

portefeuille. L'énoncé de politique de placement révisé, qui a été approuvé par le Conseil d'administration le 29 octobre 2016 et fait l'objet de quatre autres révisions le 19 juillet 2017, le 13 octobre 2017, le 25 mai 2023, le 20 novembre 2024, et le 6 novembre 2025 était en vigueur au cours de l'exercice considéré.

(g) Risque de liquidité :

Pour la Fondation, le risque de liquidité se définit comme le risque de ne pas pouvoir régler ou remplir ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. Étant donné que la Fondation reçoit désormais un financement d'allocation régulière, elle n'est plus exposée au risque de liquidité.

Au 30 juin 2026, les échéances contractuelles des passifs de la Fondation étaient comme suit :

Créditeurs et charges à payer	Moins de 3 mois \$	3 à 12 mois \$	Plus de 1 an \$	Total \$
Autres créditeurs et charges à payer	374 350	19 547	1 000	394 897
Salaires à payer	71 452	-	-	71 452
Total	445 802	19 547	1 000	466 349

Au 31 mars 2026, les échéances contractuelles des passifs de la Fondation étaient comme suit :

Créditeurs et charges à payer	Moins de 3 mois \$	3 à 12 mois \$	Plus de 1 an \$	Total \$
Autres créditeurs et charges à payer	662 016	37 000	1 000	700 016
Salaires à payer	45 452	-	-	45 452
Total	707 468	37 000	1 000	745 468

LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

NOTES SÉLECTIONNÉES POUR LES ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS

Premier trimestre de l'exercice 2026/2027 se terminant le 30 juin 2026

7. Actifs financiers et passifs financiers – informations à fournir :

Tous les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur doivent être classés selon une hiérarchie des évaluations à la juste valeur, qui est comme suit :

Niveau 1	Des données qui reflètent les cours non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs et passifs identiques.
Niveau 2	Les données sont fondées sur des cours du marché pour des actifs et passifs semblables et les données autres que celles de cours qui sont observables pour l'actif et le passif, directement ou non, y compris les données sur les marchés qui ne sont pas considérés comme actifs.
Niveau 3	La détermination de la juste valeur qui exige un jugement important de la direction ou une estimation, et au moins une hypothèse ou donnée importante du modèle est inobservable.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur pour les placements et l'actif du fonds de dotation au 30 juin 2026 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 133 053		-	1 133 053
Placements en instruments à taux fixe	-	7 432 214	-	7 432 214
Titres de participation canadiens	-	7 369 113	-	7 369 113
Titres de participation étrangers	-	12 749 000	-	12 749 000
Alternatives	-	-	8 515 086	8 515 086
Total des placements et de l'actif du Fonds de dotation	1 133 053	27 550 328	8 515 086	37 198 466

LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

NOTES SÉLECTIONNÉES POUR LES ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS

Premier trimestre de l'exercice 2026/2027 se terminant le 30 juin 2026

7. Actifs financiers et passifs financiers – informations à fournir (suite):

Les actifs financiers évalués à la juste valeur pour les placements et l'actif du fonds de dotation au 31 mars 2026 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 139 454	-	-	1 139 454
Placements en instruments à taux fixe	-	7 085 137	-	7 085 137
Titres de participation canadiens	-	6 899 852	-	6 899 852
Titres de participation étrangers	-	11 737 520	-	11 737 520
Alternatives	-	-	8 055 008	8 055 008
Total des placements et de l'actif du Fonds de dotation	1 139 454	25 722 509	8 055 008	34 916 971

8. Immobilisations :

La valeur nette comptable des immobilisations est comme suit au 30 juin 2026 :

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette comptable 30 juin 2026
	\$	\$	\$
Mobilier et matériel de bureau	34 242	21 080	13 162
Matériel informatique	256 509	171 093	85 416
	290 751	192 173	98 578

La charge d'amortissement pour les immobilisations est de 10,832.69 \$ (30 juin 2025– 9 063 \$).

La valeur nette comptable des immobilisations est comme suit au 31 mars 2026 :

	Coût	Amortissement cumulé	31 mars 2026 Valeur nette comptable
	\$	\$	\$
Mobilier et matériel de bureau	34 242	20 337	13 905
Matériel informatique	225 581	161 003	64 578
	259 823	181 340	78 483

LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

NOTES SÉLECTIONNÉES POUR LES ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS

Premier trimestre de l'exercice 2026/2027 se terminant le 30 juin 2026

9. Revenu net de placements :

Revenu de placement net provenant de l'actif du Fonds de dotation	30 juin 2026	30 juin 2025
	\$	\$
Gains réalisés sur la vente d'actifs du Fonds de dotation	201 071	87 149
Intérêts sur les placements en espèces et à revenu fixe, dividendes sur les actifs du Fonds de dotation	161 998	185 374
Moins : frais de transaction et honoraires des conseillers en placement	(37 616)	(34 532)
	325 453	237 991
Revenu de placement net provenant de placements		
Gains réalisés sur la vente de placements	52	42
Intérêts sur les placements en espèces et à revenu fixe, dividendes	14 524	17 697
Moins : frais de transaction et honoraires des conseillers en placement	(1 330)	(1 339)
	13 245	16 400
Revenu net de placements	338 696	254 391

LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

NOTES SÉLECTIONNÉES POUR LES ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS

Premier trimestre de l'exercice 2026/2027 se terminant le 30 juin 2026

10. Investissement en immobilisations:

(a) Les investissements en immobilisations sont les suivants :

	30 juin 2026	31 mars 2026
	\$	\$
Immobilisations	98 578	78 483
	98 578	78 483

(b) La variation nette de l'investissement en immobilisations est calculée comme suit :

	2026	2025
	\$	\$
Entrées d'immobilisations	30 928	56 761
Immobilisations achetées avec les fonds de la Fondation	30 928	56 761
Amortissement des immobilisations	(10 833)	(40 451)
Variation nette de l'investissement en immobilisations	20 095	16 220

11. Opérations entre apparentés :

La Fondation est liée en termes de propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Un apparenté comprend aussi les principaux dirigeants ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Fondation. Cela comprend la directrice générale, tous les membres du Conseil d'administration et les membres de leur famille immédiate. La Fondation conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal des affaires. Ces opérations sont évaluées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

Au cours de l'exercice, la Fondation a engagé des charges totalisant 133 474 \$ (30 juin 2025 - 149 043 \$) en ce qui concerne les salaires et avantages sociaux ainsi que les honoraires et les frais de déplacement des membres du Conseil d'administration et du directeur général.

Au 30 juin 2026, la Fondation avait des débiteurs de 66 793 \$ (140 333 \$ au 31 mars 2026) de l'Agence du revenu du Canada pour des taxes de vente recouvrables.

LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

NOTES SÉLECTIONNÉES POUR LES ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS

Premier trimestre de l'exercice 2026/2027 se terminant le 30 juin 2026

12. Crédits :

Le financement du gouvernement fédéral comprend les éléments suivants :

	30 juin 2026		31 mars 2026	
	Restreint	Non restreint	Total	Total
Crédits parlementaires fournis	\$	\$	\$	\$
Crédits reportés - début de l'exercice	954 980	-	954 980	4 379 177
Crédits reçus – au cours de l'exercice				
Estimation principale	-	3 000 000	3 000 000	12 000 000
Crédits comptabilisés en produits	(314 646)	(3 000 000)	(3 314 646)	(15 424 197)
Crédits reportés – fin de l'exercice	640 334	-	640 334	954 980

13. Tableau des charges par objet :

Charges

	<u>30 juin 2026</u>	<u>30 juin 2025</u>
	\$	\$
Salaires et avantages sociaux	1 363 469	1 015 115
Éducation et formation du public	427 294	725 393
Fonds national de lutte contre le racisme	333 514	289 572
Recherche	140 873	20 300
Honoraires professionnels	126 004	77 495
Communication	109 256	34 259
Systèmes informatiques et développement	86 621	7 799
Recrutement et perfectionnement du personnel	72 221	66 987
Frais administratifs et généraux	70 805	56 683
Conférences, colloques et consultations	51 421	84 098
Honoraires et frais de déplacement des membres	50 843	121 750
Loyer	24 487	26 139
Amortissement	10 833	9 063
	2 867 640	2 534 653